

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES Althen-des-Paluds – Bédarides – Montoux – Perrières-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	46	Absents représentés :	7
Présents	35	Absents non représentés :	4
VOTANTS			42

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Montoux, le 30 octobre 2017, après convocation légale reçue le 24 octobre 2017, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. Jean BERARD, M. Henri BERNAL, Mme Sandrine BRAUD, M. Alain BRES, Mme Karine CANDALE, M. Didier CARLE, M. Gwenaël CLAUDON, Mme Patricia COURTIER, M. Jean-Claude DANY, M. Dominique DESFOUR, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, Mme Sylviane FERRARO, M. Pierre GABERT, M. Stéphane GARCIA, Mme Annie GARNERO, M. Christian GROS, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Thierry LAGNEAU, M. Bernard LE MEUR, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Annie MILLET, Mme Laurence MONTERDE, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, Mme Mireille PEREZ, M. Michel PERRAND, M. Christian RIOU, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Fabienne THOMAS, Mme Maryse TORT, Mme Sylviane VERGIER.

Etaient Absents représentés :

M. Pascal BONNIN (pouvoir donné à M. Gwenaël CLAUDON), Mme Martine CASADEÏ (pouvoir donné à M. Michel PERRAND), M. Jacques GRAU (pouvoir donné à M. Dominique DESFOUR), M. Mario HARELLE (pouvoir donné à Mme Evelyne ESPENON), M. Alain MILON (pouvoir donné à Mme Sylviane FERRARO), Mme Emmanuelle ROCA (pouvoir donné à M. Stéphane GARCIA), M. Christian TORT (pouvoir donné à Mme Maryse TORT).

Etaient Absents non représentés : M. Rémy ARNAUD, M. Gérard GERENT, M. Yannick LIBOUREL, Mme Isabelle VINSTOCK

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **Mme Karine CANDALE** ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Commission de la Vie Communautaire – Modification d'un représentant pour la commune de Montoux

Monsieur Christian GROS, Président, rappelle à l'assemblée que par délibération N° DE/44/5.2/07.02.2017- 6, la Communauté de Communes a institué une Commission de la Vie Communautaire qui traite des domaines suivants : Culture, sport, communication, festivités.

Suite à la démission de Mme Jacqueline BOUYAC au sein du Conseil Communautaire, il convient de la remplacer.

Il est proposé au Conseil Communautaire de remplacer Mme BOUYAC par M. Gwenaël CLAUDON.

Acte Exécutoire
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :
Affiché le : 16.11.2017

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

Le Conseil Communautaire, ~~Monsieur Christian GROS~~, Président entendu, et après en avoir délibéré à l'unanimité ~~des membres présents et représentés~~,

VU la démission de Mme Jacqueline BOUYAC au sein du Conseil Communautaire,

VU la proposition de la remplacer par Monsieur Gwenaël CLAUDON,

APPROUVE la nouvelle composition de la Commission Vie Communautaire comme suit :

Membres de droits (Maires)	Christian GROS
	Pierre GABERT
	Michel TERRISSE
	Thierry LAGNEAU
	Christian TORT
Althen des paluds (2)	Sylviane VERGIER
	Sophie BRETA-DENIS
Bédarrides (2)	Martine CASADEÏ
	Laure COMTE
Monteux (4)	Annie GARNERO
	Jackie PERRIN
	Mireille SAUVAYRE
	Gwenaël CLAUDON
Pernes les Fontaines (3)	Nicole NEYRON
	Didier CARLE
	Jean-Claude DANY
Sorgues (4)	Sandrine BRAUD
	Ingrid APPRIOU
	Christian RIOU
	Mireille PEREZ



Le Président,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
 Et ont signé au registre les membres présents.
 Pour copie conforme.

Christian GROS

Président de la Communauté de communes
 Les Sorgues du Comtat



Acte Exécutoire
 Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982
 Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982
 Envoyé le : 16.11.2017
 Affiché le : 16.11.2017